

## Le Groupe POMA

Créée en 1936, POMAGALSKI s'est imposée comme un constructeur majeur de systèmes de transport par câble au niveau mondial, par l'étendue de sa gamme et sa présence géographique, par le nombre de ses références (plus de 7800) dans 73 pays au monde, par la qualité et les performances de ses installations.

Transport de personnes, de matériels, de matériaux, dans les domaines de l'industrie, des sports d'hiver, du tourisme, des parcs récréatifs et des transports urbains, toutes les applications du transport par câble entrent dans le domaine de compétence de POMA, tant pour réaliser des installations nouvelles que pour assurer la pérennité ou permettre l'évolution des performances d'appareils existants.

Depuis sa fondation, POMA a marqué sa présence à l'international et a aujourd'hui constitué un réseau mondial qui lui permet d'être présente dans le monde entier sous la forme de filiales, de licenciés et d'agents. POMA, c'est aujourd'hui un groupe de 830 personnes dans le monde.

POMA c'est aussi des filiales en FRANCE, toutes situées en Rhône-Alpes, et qui sont plus particulièrement chargées de la réalisation de produits clefs des installations : cabines, mécaniques d'appareils débrayables, équipements électriques d'automatisme et de contrôle.

Si l'on mettait bout à bout tous les appareils construits par POMA, on relierait PARIS à LOS ANGELES. Ces appareils totalisent une capacité de transport de plus de 6,48 millions de passagers / heure, ce qui équivaut à la population de la FRANCE toutes les 10 heures.

POMA, créateur de systèmes de transports par câble, construit des installations qui, grâce à son savoir-faire et à partir de composants standard, sont configurées et déclinées suivant les attentes des clients ; chaque composant est standard mais chaque appareil est unique :

téléskis, TELECORDE®, télésièges fixes et débrayables, télécabines, TELEMIX®, téléphériques, blondins, ascenseurs inclinés, navettes passe piétons, funiculaires, navettes de transport urbain, minimétros POMA 2000.

AFRIQUE DU SUD  
ALGERIE  
ALLEMAGNE  
ANDORRE  
ARGENTINE  
AUSTRALIE  
AUTRICHE  
BELARUS  
BELGIQUE  
BOSNIE HERZEGOVINE  
BRESIL  
BULGARIE  
C.E.I.  
CANADA  
CHILI  
CHINE  
COLOMBIE  
COREE  
COSTA RICA  
CROATIE  
DANEMARK  
EGYPTE  
EMIRATS ARABES UNIS  
EQUATEUR  
ESPAGNE  
ETHIOPIE  
FINLANDE  
FRANCE  
GABON  
GRANDE BRETAGNE  
GRECE  
HONG-KONG  
INDE  
IRAN  
IRLANDE  
ISLANDE  
ISRAEL  
ITALIE  
JAPON  
JORDANIE  
LETONIE  
LIBAN  
LYBIE  
MACEDOINE  
MALAISIE  
MAROC  
MONTENEGRO  
MOZAMBIQUE  
NORVEGE  
NOUVELLE ZELANDE  
PAKISTAN  
PAYS BAS  
PEROU  
POLOGNE  
PORTUGAL  
REPUBLIQUE de SAINT MARIN  
REPUBLIQUE TCHEQUE  
ROUMANIE  
RUSSIE  
SAINT DOMINGUE  
SERBIE  
SLOVAQUIE  
SLOVENIE  
SUEDE  
SUISSE  
SYRIE  
TAIWAN  
TANZANIE  
TURKMENISTAN  
TURQUIE  
USA  
VIETNAM  
ZAIRE



16 Janvier 2009  
**INAUGURATION**

**de la télécabine  
de CELLIERS**

**MULTIX 8**



# MULTIX 8 de Celliers



La télécabine de Celliers, décidée par la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, n'est pas une télécabine traditionnelle. Ce moyen a été choisi pour désenclaver les villages de la Vallée de l'Eau Rousse, suite à la disparition de la route balcon qui permettait la liaison avec le Domaine skiable de Valmorel et de Doucy.

Le projet était non seulement original mais ambitieux. Les difficultés du site, comportant ravins et fortes pentes, ont nécessité la mise en œuvre d'une technologie de pointe, notamment par la mise au point d'un système d'évacuation unique en son genre.

Le coût de cette opération, en l'absence de nouveau domaine skiable et de nouveaux lits, ne pouvait être assumé par les seules collectivités locales.

L'enjeu de territoire, la démarche de « développement durable » et le souci de protéger les espaces naturels de la chaîne de la Lauzière, ont motivé de nombreux partenaires financiers.

L'État, la Région, le Département et les Collectivités voisines ont apporté les financements indispensables à sa réalisation.

Le résultat est remarquable ; 3 minutes depuis Celliers pour rejoindre les pistes (au lieu d'une heure auparavant) et c'est la renaissance de toute la vallée.

Les premiers résultats sont très encourageants ; les journalistes et délégations de tous horizons se passionnent pour cette réalisation.

Nous sommes confiants dans le dynamisme des habitants et dans la fidélité des vacanciers qui apprécient Celliers et nos domaines skiables.

Nous sommes heureux de pouvoir présenter un des fleurons de la technique française qui, nous l'espérons, saura convaincre de nombreux autres sites dans le monde.

**André POINTET**  
PRÉSIDENT DE LA CCVA



<b>Modèle de gare</b>	<b>MULTIX</b>
<b>Longueur de la ligne</b>	<b>804 m</b>
<b>Dénivellation</b>	<b>305 m</b>
<b>Vitesse maxi d'exploitation</b>	<b>5,00 m/s</b>
<b>Débit horaire</b>	<b>700 p/h</b>
<b>Durée du trajet</b>	<b>2 mn 41 s</b>
<b>Types de véhicules</b>	<b>DIAMOND 8</b>
<b>Nombre total de véhicules</b>	<b>10</b>
<b>Emplacement de la station motrice</b>	<b>amont</b>
<b>Emplacement de la station de tension</b>	<b>aval</b>
<b>Nombre de pylônes de ligne</b>	<b>5</b>
<b>Diamètre du câble porteur tracteur</b>	<b>46 mm</b>

